

## Musée Comtois - Acceptation d'un don de M. et Mme FAÏ

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** M. et Mme FAÏ, petits-enfants d'Auguste COULON, ont proposé de faire don au Musée Comtois de vingt quatre marionnettes de trente huit centimètres de haut environ, réalisées par Auguste COULON, rangées dans une caisse en bois de 50x86x28 cm, et destinées à jouer «La Crèche Bisontine» à Paris (Datation et utilisation : années 1930).

Archiviste-paléographe, membre de l'Ecole française de Rome, chargé des sceaux aux Archives Nationales, Auguste COULON (1869-1956) est né à Besançon où il a poursuivi ses études. Installé ensuite à Paris pour raisons professionnelles, il demeura toute sa vie fidèle à sa province natale. Dans le cercle de ses amis et de l'Association des Franc-Comtois de Paris, il monta chaque année La Crèche Bisontine, en personnages ou en marionnettes. Il réalisa lui-même croquis, gouaches et sculptures sur bois relatifs à ce thème.

Cette donation présente un grand intérêt pour le Musée Comtois qui possède déjà caricatures et figurines découpées, représentant les personnages de la Crèche Bisontine, réalisées par Auguste COULON. La Crèche Bisontine est présente dans les salles permanentes avec trois collections de marionnettes datant du XIX<sup>ème</sup> siècle et utilisées à Besançon et en Franche-Comté. S'enrichir d'une quatrième collection de marionnettes utilisées cette fois par les Franc-Comtois de Paris, soucieux de conserver la tradition qui leur était chère et de faire partager leur plaisir à leurs compatriotes et à leurs amis, constitue pour le musée une chance rare qu'il se doit de saisir. Les journaux de l'époque en effet, signalent souvent les représentations de la Crèche dans la capitale par l'association des Franc-Comtois de Paris. Nous pourrions ainsi présenter au public un ensemble complet conçu et réalisé par Auguste Coulon et constitué de ses croquis, cartons découpés et marionnettes.

Le conseil artistique des musées classés et contrôlés, réuni le 11 juin 1998, a émis un avis favorable à l'unanimité à l'acceptation de ce don.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter cette donation qui sera intégrée au patrimoine du Musée Comtois pour un montant estimé à 50 000 F,

- passer les écritures budgétaires de réintégration au budget supplémentaire de l'exercice courant pour un montant de 50 000 F en dépenses à l'imputation 90.234.2161.00509.52050 et en recettes à l'imputation 90.234.1021.00509.52050.

**«M. LOYAT :** Vous connaissez l'attachement de Joseph PINARD à l'Association du Folklore Comtois, au Musée Comtois et également au Musée de Nancray. Malheureusement Joseph PINARD n'est pas là ce soir et il aurait aimé intervenir à propos de ce don pour donner un petit éclairage historique. Alors si vous me le permettez, je vais vous lire son intervention qui est assez brève :

«Il convient de souligner l'enrichissement apporté par ce don aux collections remarquables détenues par le Musée Comtois à la Citadelle, à l'initiative de l'Abbé GARNERET et de l'Association Folklore Comtois.

Alors que dans bien des régions les trésors de la culture populaire n'ont fait l'objet d'un travail de sauvetage qu'après la seconde guerre mondiale, au moment où des éléments essentiels avaient déjà disparu chez nous, c'est dès les années 30 que, grâce à Jean GARNERET, une action efficace de conservation et de mise en valeur a été entreprise.

Et le don qui nous enrichit aujourd'hui a d'autant plus de valeur qu'il n'est pas une oeuvre isolée mais qu'il accroît une collection et un ensemble de grande qualité.

Sur le thème du théâtre populaire des marionnettes, nous disposons de pièces et recherches d'une valeur exceptionnelle.

C'est en 1975 que l'Abbé GARNERET a publié aux Editions Folklore Comtois son livre fondamental sur «La Crèche et le théâtre populaire». Il en reste des exemplaires à Nancray.

C'est du fait de son autorité scientifique, de sa notoriété que Jean GARNERET a pu sauver des témoins de valeur inestimable qui lui étaient signalés aux quatre coins de la province.

Ainsi, c'est le Général BÉTAN, alors Maire de Voray, qui lui a signalé l'existence menacée des marionnettes dues au talent de François BRUN de Chaucenne qui, dans la seconde moitié du siècle dernier, a sillonné la Franche-Comté mais aussi la Côte d'Or, les Vosges, la Haute-Marne pour présenter son spectacle ambulant.

Il est à noter que c'est Folklore Comtois qui a acheté sur ses fonds propres l'oeuvre de François BRUN, tandis qu'une grande partie des collections de grande valeur ont fait l'objet de dons au bénéfice de notre musée.

On ne peut que se féliciter du fait que cette tradition de mécénat se maintienne avec l'acquisition aujourd'hui officialisée».

**M. LE MAIRE** : On en apprend toujours en écoutant bien ce que dit Joseph PINARD, tout au moins sur l'histoire».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette donation.

*Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.*